

Hörsystemakustik Schweiz_Feb./März 2022

Presseartikel «Unbehandelte Schwerhörigkeit» für die Wirtschafts- und Finanzpresse
(2935 Z. inkl. Leerzeichen und Titel)

Links zu den Studien:

[World Report on Hearing 2021](#)

[The Impact of untreated Hearing Loss on Household Income](#)

[Global Costs of unaddressed Hearing Loss](#)



Hörsystemakustik Schweiz
Seilerstrasse 22
Postfach
3001 Bern
Tel. 031 310 20 31
Fax 031 310 20 35
info@hoersystemakustik.ch
www.hoersystemakustik.ch

La déficience auditive non traitée entraîne des coûts immenses

Notre environnement est de plus en plus bruyant. En déplacement, au travail, à la maison ou en sortie avec des amis : nous sommes entourés de bruits et de sources sonores. De fait, cette hyperstimulation auditive est mauvaise pour l'ouïe, et aussi pour la situation économique. Des études récentes soulignent qu'en Suisse, les déficiences auditives non traitées entraînent chaque année des coûts d'un montant de 6,3 milliards de francs.

Dans notre petit pays, plus de 500 000 personnes souffrent d'une perte auditive. Environ deux tiers d'entre elles ne sont pas traitées. Or, les coûts énormes engendrés chaque année par ces déficiences auditives non traitées sont sous-estimés par le grand public, malgré le fait que des études reconnues en soulignent clairement les causes ([World Report on Hearing 2021](#), par exemple). Le préjudice en termes de productivité est un facteur important. Il coûte quelque 1,8 milliard de francs par année à notre économie. De nombreuses personnes souffrant d'un handicap auditif ont une capacité de travail réduite et prennent une retraite anticipée. À cela s'ajoutent les coûts de santé, qui sont environ 33% plus élevés chez les personnes souffrant d'une perte auditive non traitée que chez celles qui ont une audition normale. La qualité de vie des personnes connaissant des problèmes auditifs est nettement diminuée, ce qui cause des frais majeurs se montant à 4,5 milliards de francs par an.

Comment l'État peut-il maîtriser durablement ces coûts ?

L'espérance de vie s'allonge et l'exposition au bruit augmente. On peut donc s'attendre à une croissance des coûts liés à la perte auditive non traitée. Préserver une bonne ouïe est judicieux aussi bien au niveau individuel qu'au niveau global. Une prévention ciblée et l'acquisition de systèmes auditifs en fonction des besoins : telles sont les formules les plus prometteuses pour sortir de la spirale des coûts. Il est essentiel d'informer les jeunes et de leur fournir des protections pour les oreilles. Quant aux personnes actives professionnellement, elles devraient être sensibilisées très tôt afin d'éviter des dommages ultérieurs. Chez les personnes âgées, les solutions auditives les plus efficaces sont celles qui sont adaptées à la situation personnelle. En Suisse, l'achat d'un système auditif est subventionné par un montant forfaitaire via l'AVS ou l'AI. En s'y prenant individuellement à un stade précoce, on obtient des résultats plus satisfaisants et moins onéreux. Si la déficience auditive est ignorée, il en découle des arrêts de travail, des retraites anticipées et des frais élevés. La sensibilisation, la prévention et un suivi professionnel sont des aspects médicaux essentiels. En appliquant ces principes à l'audition, on améliorera la qualité d'écoute et de vie des personnes concernées, et on allégera aussi le budget de l'État déjà très sollicité.

Pour en savoir plus: <http://www.qualite-auditive.ch/>